Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Pôle Valeurs de la République > Participer - S'engager > Actions éducatives > Mémoires et citoyenneté

https://ww2.ac-poitiers.fr/valeurs-republique/spip.php?article1906 - Auteur: Géraldine Héquette



Appel à projets « Ecrivains en guerre »

publié le 21/09/2023 - mis à jour le 18/10/2023

Descriptif:

Histoire, Lettres, Mémoire Reconduction pour l'année 2023-2024

Sommaire:

- Contexte
- Dans les enseignements
- · Les Héritiers de mémoire

Le ministère des armées poursuit pour cette année l'appel à projets **Ecrivains en guerre**, qui explore plus largement le rapport entre écrivains et combattants, propose d'étudier comment l'écrit rend compte de la réalité de la guerre mais, au-delà de l'indispensable témoignage, peut aussi être arme, instrument d'émancipation et porteur de mémoire.



Contexte

Le 20 février 1942, les toutes jeunes Editions de Minuit publient clandestinement Le silence de la Mer. Vercors (de son vrai nom Jean Bruller) dénonce et refuse, dans ce livre-résistant, l'occupation nazie, quand bien même elle serait « correcte » et se manifesterait sous les traits d'un affable et francophile officier allemand épris de culture. L'ouvrage, rapidement publié à Londres, alors capitale de la France libre, est ensuite largement diffusé par les services gaullistes, y compris en France occupée sous forme de minuscules brochures parachutées par la R.A.F. La nouvelle qui donne son titre au livre connaît vite un succès international avant d'être adaptée pour la première fois au cinéma, en 1947, par Jean-Pierre Melville.

Les poètes Paul Eluard, qui écrit Liberté en 1942, René Char, dont les feuillets d'Hypnos sont rédigés à partir de 1943, Robert Desnos, lui-même entré en résistance en 1942 et dont les écrits ornent aujourd'hui les murs du

mémorial des martyrs de la Déportation, haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées, sont d'autres exemples de ces engagements d'écrivains et d'hommes de lettres français contre le fascisme et pour la liberté.

Dans les enseignements

L'appel à projets concerne tous les niveaux d'enseignement, du collège et du lycée, de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, dès l'instant où ceux-ci abordent les conflits contemporains (de 1870 à nos jours). Il renvoie à de multiples réalités et bénéficie de nombreuses portes d'entrée dans les programmes, que ce soit pour témoigner de la nature des conflits, illustrer des engagements particuliers ou analyser leur mémoire.

Écrits de querre et écrits sur la querre constituent ainsi un matériau directement mobilisable en cours. Des autobiographies et des biographies peuvent être étudiées, l'écrivain lui-même, combattant ou non, civil ou non, devenant un potentiel sujet d'étude. De Guillaume Apollinaire à Maurice Genevoix ou Erich-Maria Remarque, d'Albert Londres à Joseph Kessel, des « soldats de Salamine » de Javier Cercas aux « hommes » de Laurent Mauvignier, les écrivains donnent à voir la guerre ainsi que les hommes et les femmes qui la font. Ils mettent en lumière leurs motivations, les valeurs qui les fondent, les doutes qui les assaillent, les souvenirs qui les hantent et la mémoire qu'ils portent.

Le thème retenu se prête ainsi particulièrement bien à des travaux pluridisciplinaires associant l'histoiregéographie au français, voire au théâtre.

Le cadre du sujet, élargi à l'ensemble des conflits contemporains, lui confère par ailleurs une dimension internationale permettant d'associer les établissements du réseau de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger.

Les Héritiers de mémoire

Tout au long de l'année scolaire 2022-2023, la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées pourra apporter son soutien aux projets pédagogiques qui répondront à cet appel à projets pédagogiques. Ce soutien pourra prendre différentes formes financières, pédagogiques et événementielles. Lors des différentes commissions de subventions de la DMCA qui auront lieu d'octobre 2022 à juin 2023, un intérêt tout particulier sera porté aux actions pédagogiques des établissements scolaires, associations, fondations ou collectivités territoriales qui répondront à cet appel à projets.

Les projets des écoles et établissements scolaires pourront par ailleurs donner lieu à la réalisation d'un film documentaire ou l'attribution de mentions dans le cadre de l'action nationale interministérielle "Héritiers de mémoire **⊘"**".

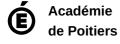
La sélection des projets scolaires pour "Héritiers de mémoire" ayant lieu fin octobre 2023, les établissements scolaires qui souhaiteraient être sélectionnés dans ce cadre sont invités à transmettre leurs projets dès les mois de septembre et octobre.

Au-delà de l'opération "Héritiers de mémoire", les projets scolaires pourront faire, sous réserve de leur qualité, l'objet d'un soutien financier et partenarial lors des commissions de soutiens aux projets scolaires de novembre 2023, mars et mai 2024.

Document joint



Appel à projets « Ecrivains en guerre » (PDF de 809.8 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.